

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2020

CONTENUS HAINEUX SUR INTERNET - (N° 2583)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 6

présenté par
Mme Ménard et Mme Lorho

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce dispositif vise à transformer le CSA en une sorte de juridiction, capable de juger et d'administrer des sanctions aux opérateurs qui ne feraient pas bien leur travail de censeurs...

Étrange façon de procéder dans un pays doté d'un système judiciaire...